Acta fabula
Revue des parutions
vol. 15, n° 6, Juin-juillet 2014
Réinvestissement, rumeur & récriture
DOI : https://doi.org/10.58282/acta.8761

La France & ses classiques : archéologie d'un lieu de mémoire

Charles-Olivier Stiker-Métral

Stéphane Zékian, *L'Invention des classiques. Le « Siècle de Louis XIV » existe-t-il ?*, Paris : CNRS Éditions, 2012, 384 p., EAN 9782271073396.

Pour citer cet article

Charles-Olivier Stiker-Métral, « La France & ses classiques : archéologie d'un lieu de mémoire », Acta fabula, vol. 15, n° 6, « Réinvestissement, rumeur & récriture », Juin-juillet 2014, URL : https://www.fabula.org/revue/document8761.php, article mis en ligne le 07 Juin 2014, consulté le 28 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.8761

Ce document a été généré automatiquement le 28 Avril 2024

La France & ses classiques : archéologie d'un lieu de mémoire

Charles-Olivier Stiker-Métral

Dans une livraison de la revue *Littératures classiques* intitulée *Qu'est-ce qu'un classique ?*, Alain Viala avait naguère proposé d'envisager la qualification de « classique » comme catégorie de la réception et avait appréhendé le devenir posthume des écrits du xviie siècle sous l'angle de la « classicisation[1] ». Avec une précision historique affinée, Stéphane Zékian entreprend dans *L'Invention des classiques* d'analyser le processus mémoriel qui conduisit, au cours du xixe siècle, à consacrer une période, le second xviie siècle, comme « instance patrimoniale fédératrice » (p. 337). Ce sont plus précisément les débats qui agitent la séquence s'étendant du Directoire à la Restauration qui retiennent son attention, tant le bouleversement de toutes les catégories mentales consécutif à la Révolution impose alors de reconfigurer le rapport au passé de la nation.

On ne trouvera donc guère ici d'éclairage sur les œuvres littéraires proprement dites, que ce soit celles du second xviie siècle ou du tout premier xixe siècle. Elle ne figurent ici que comme objets construits et investis par des discours seconds. C'est ce discours critique en lui-même, assorti de ses procédures, qui intéresse St. Zékian. Le corpus est ainsi constitué de travaux académiques, d'ouvrages historiques, d'articles de périodiques, d'éditions, de recensions, occasionnellement de pièces de théâtre retraçant des vies d'écrivains. Si l'on rencontre parfois les noms de Chateaubriand, de Germaine de Staël ou Marie-Joseph Chénier, on croise longuement ceux de publicistes comme Joseph Fiévée, d'historiens comme François-Dominique de Montlosier ou Pierre-Édouard de Lémontey. Reconnaissons-le : le parcours est austère.

La littérature y est appréhendée comme un élément d'une histoire nationale soumise au prisme des enjeux politiques et institutionnels de la période. L'historiographie contemporaine se trouve elle-même à un moment de redéfinition de ses démarches et de ses enjeux, hésitant entre éloge d'un passé idéalisé et explications mécanistes qui supposent une philosophie dynamique de l'Histoire. La période peut donc être considérée comme un « laboratoire

1

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

historiographique » (p. 32) qui soumet le second xviie siècle à une pluralité d'expériences dont plusieurs sont restées lettre morte. Si une version donnée de la « tradition classique » s'est imposée, l'ouvrage rappelle vigoureusement l'existence d'autres lectures possibles du passé littéraire de la nation.

St. Zékian s'inscrit ainsi dans le renouvellement actuel des études de réception, lesquelles ne se contentent plus d'étudier la fortune d'une œuvre, sous la forme d'une chronologie des jugements portés sur un corpus, mais s'attachent à reconstituer les outils épistémologiques qui se forment à propos de textes et des usages qui en sont faits :

> La vraie question n'est donc pas de savoir si les classiques sont bien ou mal compris. Elle n'est pas non plus de mesurer si les contemporains les aiment un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout. Elle est, en revanche, d'essayer d'entendre ce qu'ils célèbrent *au nom des classiques* : que vont-ils chercher dans leurs œuvres ? ; que sont-ils décidés à y trouver ? ; que sont-ils disposés à y mettre ? En un mot : que leur font-ils dire ? (p. 19)

L'enquête archéologique cherchera donc à retracer le processus par lequel se précise la définition et les limites de la littérature. Dans la mesure où « la littérature » n'est pas une entité déjà définie, les débats qui affectent les classiques contribuent à en constituer une définition durable, mais qui n'est qu'une définition possible parmi d'autres. De manière peut-être surprenante, il sera ici peu question d'esthétique, mais, bien plus, de valeurs idéologiques susceptibles d'être investies dans l'objet ainsi configuré.

Le moment post-révolutionnaire de la littérature française

La période sur laquelle porte l'étude de St. Zékian est propre à voir s'établir plusieurs régimes de mémoire : les investissements politiques forts qui suivent immédiatement la Révolution et l'Empire contrastent avec le développement, progressif mais irrévocable, de l'érudition. Entre lectures actualisantes et historicisation, l'enjeu des débats est celui de la relation à construire avec une passé qui s'est lui-même pensé comme un accomplissement. L'idée d'une littérature nationale ne naît pas ex nihilo : Emmanuelle Mortgat a montré dans un important ouvrage qu'une histoire littéraire s'écrivait déjà aux xvie et xviie siècles[2]. Mais les premières décennies du xixe siècle voient se redéfinir les domaines disciplinaires, au moment même où s'achève la sortie du régime des Belles-Lettres. De nouvelles

2

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

formations discursives voient le jour, au sein desquelles la place de la littérature est à déterminer[3]. Elle fait ainsi l'objet de débats autour du réaménagement institutionnel des savoirs qui accompagne la création de l'Institut. C'est dans ce contexte épistémologique que prend sens la référence au xviie siècle comme possible modèle propre à valoriser le rôle social, politique et religieux de la littérature, opposable en cela au xviiie siècle. D'où la « sanctuarisation » contre-révolutionnaire dont elle fait l'objet, qui ne constitue pourtant qu'une des constructions mémorielles en présence. Car la signification historique du « siècle de Louis XIV » fait bien l'objet de débats.

Partant du postulat selon lequel les catégories historiographiques ne sont pas des évidences, mais des objets d'histoire, St. Zékian relève la dimension polémique sous-jacente aux dénominations et à la périodisation que ces dernières recouvrent. Que faire de l'expression « siècle de Louis XIV » ? Car derrière la question du nom à donner à cette période se cache l'épineux problème des relations entre un régime politique et les productions culturelles qui se sont épanouies sous ce régime, par rapport auquel il convient de situer le présent. Or, le pouvoir impérial entretient un rapport ambigu avec le règne de Louis XIV : la rivalité entre le règne du Monarque et celui de l'Empereur est pétrie d'une admiration qui ne se manifeste toutefois que bien discrètement. Pour certains, d'obédience libérale ou napoléonienne, le règne louis-quatorzien doit être à toute force discrédité. Dans cette perspective, les Lettres et les Arts ne peuvent être sauvées qu'à condition qu'on les désolidarise de ce contexte politique. St. Zékian s'attarde sur différentes versions de ce rôle de la littérature : le contraste est grand entre Montlosier, dont la violente diatribe contre le pouvoir monarchique n'épargne pas les écrivains, et Lémontey, qui au contraire voit en eux un ferment de résistance à l'absolutisme. À l'inverse, en faisant usage du syntagme sous la Restauration, les monarchistes visent à discréditer un xviiie siècle assimilé à la Révolution et à ses origines idéologiques.

Autant que la littérature comme ensemble de textes, c'est le rôle de l'écrivain qui préoccupe les historiens et polémistes du début du xixe siècle : si parmi ceux-ci les héritiers des Lumières acceptent l'idée que la littérature soit un vecteur d'émancipation intellectuelle et politique, détenteur d'une force critique, l'historiographie monarchiste voit pour sa part dans l'écrivain le défenseur « d'un ordre public gagé sur l'autorité conjointe du pouvoir monarchique et de l'Église catholique » (p. 121).

3

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Les deux mémoires du siècle de Louis XIV

Aussi le second xviie siècle apparaît-il à St. Zékian comme un « carrefour de la mémoire nationale » (p. 14). Ce n'est pas le palmarès en lui-même qui fait l'objet des débats — ce que l'historiographie romantique a indéniablement occulté. Un consensus net se dégage au sujet des auteurs et des œuvres. Le positionnement d'un Louis-Sébastien Mercier, qui cherche à rabaisser le siècle de Louis XIV aussi bien face aux Lumières que face au siècle de Louis XIII, fait figure d'exception. Aussi St. Zékian est-il fondé à affirmer que la tension « ne procède pas tant d'une guerre de goût que d'un conflit d'interprétation » (p. 67).

Dans ces controverses sur la valeur mémorielle du siècle de Louis XIV, modèle intangible de perfection ou étape dans un processus historique plus vaste, l'analyse de St. Zékian rencontre l'ensemble formé par les xviie et xviiie siècle : le clivage concerne moins le xviie siècle lui-même que le rapport de rupture ou de complémentarité dynamique qu'il peut entretenir avec le siècle des Lumières.

On ne sera guère surpris par l'usage contre-révolutionnaire de la période classique, lequel hiérarchise les xviie et xviiie siècles au profit du premier et se pose comme unique détenteur de cet héritage. Les Lumières ne seraient, pour Louis de Bonald, qu'une parenthèse à refermer. Toutefois, St. Zékian rappelle avec force l'existence d'une vision libérale de la second moitié du xviie siècle, qui pense « l'accomplissement classique dans le mouvement d'une histoire préparée en amont, poursuivie en aval et en tout état de cause irréductible à la conjoncture de l'absolutisme triomphant » (p. 48). On croisera, sur ce front idéologique, les figures de Benjamin Constant ou Antoine Jay. La littérature du xviie siècle peut par exemple être lue à travers un prisme satirique à l'égard de la noblesse ; on rappelle la persécution dont Port-Royal a fait l'objet de la part du pouvoir monarchique. Ces constructions historiographiques répondent à un « double impératif : d'une part dissocier les classiques d'un système irrécupérable sur un plan tant sociopolitique que moral ; leur épargner, d'autre part, le risque d'un accaparement ultra qui déboucherait, dans le pire des cas, sur la confiscation réactionnaire de leur héritage » (p. 104-105). Autrement dit, un « siècle de deux cent ans » était une hypothèse épistémologique défendue par certains[4].

C'est donc une réflexion sur le mode de relation adéquat à la littérature passée qui s'instaure dans ces années. Le patrimoine littéraire suscite des régimes d'admiration très divers. St. Zékian exhume ainsi un vaste ensemble de curiosités littéraires qui réécrivent les œuvres classiques pour les actualiser. À côté de la censure qui frappe

4

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

certains passages potentiellement applicables à l'actualité (thématique de l'usurpation dans la tragédie, dénouement de *Tartuffe*), on observera divers modes d'aménagement des textes classiques, allant de la suppression des *realia* du xviie siècle à la correction esthétique et morale.

Toutefois, le mouvement irréversible tend vers l'érudition, comme rapport médiatisé au canon.

> En ce sens, la rupture du xixe siècle réside moins dans une improbable désaffection que dans l'avènement d'une configuration plus stratifiée de la relation aux classiques. (p. 176)

Ainsi, Staël peut-elle penser « historiquement » l'admirable (p. 197) ou Guizot aménager un rapport « modéré » aux classiques, pleinement conscient de la distance temporelle que le présent entretient avec le passé. Ce lent processus conduit à « affiner l'interprétation d'une époque, à garantir la lisibilité d'un corpus et à perfectionner la connaissance des auteurs » (p. 126).

L'invention de la littérature

Période de bouleversements épistémologiques, ces premières décennies du xixe siècle voient se préciser les frontières de la littérature et sa place dans la cartographie encore mouvante des savoirs à partir du corpus consensuel du siècle de Louis XIV[5]. S'il faut inscrire l'ouvrage de St. Zékian dans une généalogie intellectuelle, on ne manquera pas de penser à Paul Bénichou qui, on le sait, a retracé la promotion conjointe de l'écrivain et de la littérature[6]. Or, cette sacralisation de la littérature est médiatisée par la fonction assignée au xviie siècle :

> Le destin posthume du « siècle de Louis XIV » apparaît en effet comme l'un des ateliers où s'est forgée, en haine de l'histoire autant que des Lumières, une conception pérenne de la littérature comme instance patrimoniale. La sacralisation d'une littérature (d'une étape historique de la littérature française) aurait ainsi préparé la sacralisation de la littérature comme objet de discours critiques, historiques et pédagogiques. (p. 287)

Il convient ainsi de rappeler le fort investissement religieux que suscite la littérature classique, en évoquant par exemple les propos de La Harpe : « cette foule de grands hommes du siècle de Louis XIV, qui tous, sans en excepter un seul, ont été de très bon chrétiens[7] ». On sait, sur ce point, le rôle joué par Chateaubriand et le *Génie du*

5

6

7

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

christianisme dans cette instauration de l'image d'un « grand siècle chrétien », susceptible de faire pièce à la décadence du xviiie siècle[8]. La christianisation affecte la lecture de Sévigné[9], et fait émerger comme figures de proue de la littérature les moralistes et prédicateurs, comme La Bruyère, préféré à La Rochefoucauld, décidément trop ambigu[10], ou encore Bossuet, promu au rang de « moraliste définitif » (p. 311), ou encore de « classique superlatif » (p. 317).

Une telle thématisation religieuse s'accompagne de la construction d'un lien étroit entre littérature et morale : faire de la littérature le lieu d'une « science de l'homme » permet de faire pièce au matérialisme des Idéologues. St. Zékian reconstitue ainsi l'émergence d'une opposition entre sciences et lettres, laquelle érige précisément le corpus du second xviie siècle en référence pour ces dernières[11]. Bonald théorise cette « guerre » dans un texte retentissant, dont l'effet est de figer des positions en réalité plus nuancées qu'il n'y paraît[12]. La promotion des sciences dans le cadre de la création de l'Institut en 1795 est interprétée comme un recul de ce qui va à cette occasion se définir par réaction comme les « Lettres ». Au xviiie siècle, considéré comme l'âge où triomphe la science, les tenants de l'ordre ancien sont tentés d'opposer le second xviie siècle considéré comme un âge d'or. Bonald trace ainsi des lignes de convergence entre pureté de la langue et du style, sentiment religieux et ordre politique. Pour St. Zékian, la vision anti-libérale, qui s'est imposée sur ce plan et dont nous sommes à bien des égards les héritiers, en est venue à occulter les termes mêmes du débat dans lequel elle a pris source.

***

Les différents chantiers ouverts par cet ouvrage devront à présent être poursuivis. Même si les périodes postérieures s'apparentent incontestablement moins à des *terrae incongnitae*[13], des enquêtes aussi minutieuses que celle-ci sur l'architectonique des débats au sujet de l'idée de littérature sous le Second Empire et la Troisième République permettraient d'en saisir les lignes de forces sur la longue durée.

8

9

10

11

12

13

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Stéphane Zékian refuse, non sans une certaine radicalité, de considérer la « littérature française » comme une évidence. On pourrait alors envisager la « littérature » comme catégorie de réception et de consécration qui permet de classer et de donner sens aux productions écrites du passé, une fois démantelé le système des Belles-Lettres.

Le moment historique étudié ici aboutit à une construction historiographique dans laquelle la littérature se trouve dotée d'un statut prééminent et d'une indéniable sacralisation dans le partage disciplinaire, au prix toutefois d'une restriction de son champ. St. Zékian montre sur quel fond d'autres configurations possibles cette idée de la littérature s'est imposée. Au delà de la profondeur historique de l'analyse, l'un des apports de cet ouvrage consiste dans le mouvement de réflexivité qu'il nous impose : en remontant au lieu de naissance d'une pratique disciplinaire qui est encore la nôtre, il nous invite à en sonder l'impensé, peut-être même le refoulé.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

- Le moment post-révolutionnaire de la littérature française
- Les deux mémoires du siècle de Louis XIV
- L'invention de la littérature

AUTEUR

Charles-Olivier Stiker-Métral
Voir ses autres contributions

Courriel : chosmetral@hotmail.com

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.